Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 24 (1967)

Heft: 2

Rubrik: EPGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EPGS

Etat des travaux

G. Witschi

De par sa peau neuve, notre revue se trouve résolument tournée vers l'avenir. C'est de bon augure pour le futur mouvement « Jeunesse et Sport ». Quand bien même celui-ci ne pourra se réaliser aussi rapidement que nous l'envisagions — l'élaboration des bases légales indispensables repousse à 1969, voire 1970, les débuts officiels de « Jeunesse et Sport » — les deux commissions d'étude responsables de la planification du mouvement, ainsi que le comité de travail ne chôment pas. De multiples tâches importantes se dressent en effet devant nous. Si bien que, tout en regrettant que l'attente se prolonge, nous sommes heureux de bénéficier ainsi d'un peu plus de temps afin de tout préparer avec soin.

Les discussions relatives aux grandes lignes du mouvement sont maintenant achevées. Les points suivants ont recueilli l'unanimité de tous les milieux intéressés:

— Les jeunes filles doivent, elles aussi, participer enfin au mouvement.
— Il convient d'offrir à tous les jeunes de 14 à 20 ans un choix d'activités sportives bien plus vaste que celui que renfermait jusqu'ici l'EPGS. Il faut considérer à ce sujet tous les sports garantissant une bonne éducation physique, dont la pratique normale ne compromette pas la santé et qui ne nécessitent pas des charges techniques et financières démesurées.
— Il convient de promouvoir la formation des monitrices et des moniteurs par tous les moyens, et notamment une indemnisation appropriée.

Le moment est venu d'accomplir un travail de détail. Les matières des cours de branches sportives — c'est ainsi que l'on nommera les cours du futur « Jeunesse et Sport » — doivent être coordonnées; de même, on va élaborer des plans d'enseignement concernant les cours de moniteurs. Des essais sont en outre nécessaires, surtout en ce qui concerne les nouveaux domaines; il faut déterminer les exigences d'examens et de tests, accomplir bien d'autres tâches encore.

Tout cela nous ne pouvons et ne devons pas tout simplement le dicter du haut de l'EFGS. Il convient bien davantage, par un travail de précision, de l'adapter aux structures actuelles des fédérations, d'éviter doubles emplois et concurrences inutiles, de prendre en considération et d'apprécier dans une mesure aussi grande que possible les besoins et les expériences des cantons, des institutions et des fédérations de gymnastique et de sport, de même que des organisations de jeunesse. Bref, il s'agit de coordonner en l'espace des deux ou trois prochaines années tout le travail qu'accomplit notre pays en faveur du sport pour la jeunesse. Le temps disponible y suffit-il ?

Ne nous y attardons pas trop longtemps et mettons-nous à l'ouvrage.

Voici en effet quels sont les travaux actuellement en chantier:

— Essais d'application du nouveau test de condition physique afin de déterminer le test convenant aux essais entrepris sur une large base en 1967 (exploitation statistique et calcul des corrélations).
— Des maîtres de l'EFGS établissent, en collaboration avec des représentants de fédérations, les programmes généraux des matières d'enseignement des branches sportives de première urgence (formation générale de base, gymnastique aux agrès, jeux nationaux, athlétisme, football, handball, volleyball, basketball, tennis, course d'orientation, excursions à pied, excursions à bicyclette, alpinisme, plein air, natation, ski, excursions à skis, fond à skis, hockey sur glace, patinage). Les travaux y relatifs doivent être achevés à la fin janvier 1967. Puis viennent les branches sportives de seconde urgence (badminton, hockey sur gazon, water-polo, tennis de table, cyclisme, escrime, judo, canoë, aviron, danse). Le cas échéant, d'autres sports seront admis au programme.
— Organisation de cours expérimentaux pour les branches sportives de première urgence et pour jeunes filles, en 1967 (120 cours environ).
— Préparation des premiers cours de monitrices en avril-mai 1967 (120 participantes environ).

En outre, des pourparlers sont en cours à tous les échelons en vue d'ancrer dans la Constitution fédérale les bases légales du nouveau mouvement. C'est ainsi qu'un nouvel article constitutionnel est en gestation. C'est donc le peuple suisse qui acceptera — ou refusera — « Jeunesse et Sport ». Nous n'avons toutefois pas de trop graves craintes à ce sujet aujourd'hui. Malgré les tendances à l'économie manifestées par la Confédération, le citoyen suisse approuvera sans nul doute une meilleure éducation physique de la jeunesse et ses conséquences financières. Le besoin en est absolument incontesté.

Et puis n'avons-nous pas, fervents défenseurs de notre cause, plus de 7000 moniteurs EPGS œuvrant dans 4500 organisations de notre pays ? Traduction: N. Tamini

Les camps de jeunes gens en hiver: une grande responsabilité

M. Georges Chaperon, président de la section Argentine, nous a fait parvenir les lignes suivantes qui en disent long sur le sens de la responsabilité de soi-disant chefs de camp.

Le lundi 3 janvier dernier, alors que nous redescendions d'un séjour à Anzeinde par un temps gris et maussade — il neigeait et ventait — nous avons rencontré, un peu au-dessus de Solalex, les premiers membres d'une troupe d'éclaireurs genevois qui montait passer une semaine au Refuge des Diablerets à Anzeinde.

Partis vers 10 heures de Barboleuse, lourdement chargés, ils avaient dîné à Cergnement et parvenaient à Solalex entre 14 et 15 heures, voire plus tard pour les derniers, vu que la colonne s'étirait sur plus d'un kilomètre. Ayant pu constater l'état de fatigue de quelques-uns de ces tout jeunes garçons, leur équipement disparate et inadapté à la montée envisagée, je me suis empressé d'avertir par téléphone, M. R. Giacomini, guide, qui, par bonheur, se trouvait encore à son refuge. Grâce aux renseignements qu'il m'a fournis après coup, on peut affirmer qu'un gros malheur a pu être évité. En effet, sans son intervention rapide, son dévouement, celui de son aide et de deux skieurs de la section des Diablerets en séjour à la cabane Barraud, on aurait pu déplorer une ou plusieurs victimes, emportées par une avalanche ou mortes d'épuisement, car le brouillard et la nuit recouvraient toute la région. Il était 23 heures lorsque les derniers participants arrivèrent à Anzeinde. Que serait-il arrivé s'il ne s'était trouvé personne pour les secourir ou les aider ?

Afin d'éviter le renouvellement de faits semblables (certains détails paraissent invraisemblables), il serait bon de prévenir les parents et de rendre les chefs responsables attentifs aux dangers existant dans les Alpes et les Préalpes. Il conviendrait d'autre part, de leur faire remarquer que l'organisation de camps de montagne en hiver est une tout autre affaire qu'en été. Le brouillard, la neige, le froid et l'épuisement sont des facteurs avec lesquels il faut compter. Il est à souhaiter que cette aventure — heureusement sans suite grave — serve de leçon et d'avertissement à ceux qui envisageraient l'organisation de camps semblables.

G. C. « Les Alpes »